

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.  
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société  
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative  
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 144 (1964)

**Vereinsnachrichten:** Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature  
**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En plus de son remplaçant, trois nouveaux gardes ont été nommés et le territoire du Parc est désormais divisé en six secteurs, chacun avec un garde attitré. Les gardes sont maintenant munis d'un uniforme seyant qui leur assure une plus grande autorité auprès du public. Du point de vue administratif, leur statut a également été revisé, chacun possédant désormais un cahier des charges.

Le surveillant-chef, J. Könz, de Zernez, a démissionné pour la fin de l'année afin d'occuper de nouvelles fonctions. A la suite d'une mise au concours stipulant, entre autres, un grade universitaire, la Commission a reçu les offres de 12 candidats. Une décision interviendra au début de l'année 1964.

Plusieurs questions administratives en suspens ont été définitivement réglées, et l'administration du Parc se trouve maintenant modernisée et plus en rapport avec les besoins de la situation actuelle. Le film du Parc est terminé et il en existe maintenant trois versions (allemand, français, anglais). Le nombre des visiteurs continue à s'accroître et plus de 3000 ont passé la nuit à Cluozza. L'élargissement de la route internationale sera terminé vers la fin de 1964 et permettra une circulation plus fluide du trafic. Il s'agira de replanter les vastes zones dénudées d'Ova Spin et de Vallun Chafuol, pour que l'aspect reprenne son caractère d'autrefois. La construction du tunnel a été retardée à la suite de difficultés du terrain et son percement ne pourra pas s'effectuer avant l'été 1964. La Commission s'est penchée sur le problème de la construction d'une Maison du Parc national, à Zernez. Des plans préliminaires ont été établis et dès que l'emplacement aura été décidé, la construction pourra commencer.

*Jean-G. Baer*

## **17. Rapport du délégué de la SHSN au Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature**

L'effectif des membres de la LSPN atteint 40675, en augmentation de plus de 1400.

Le gros effort de réorganisation de la Ligue sur une base fédérative continue à porter ses fruits. Cinq nouvelles Sections se sont constituées, ce qui porte à 15 le nombre des groupements cantonaux affiliés, prévus aux nouveaux statuts dont l'adoption ne saurait plus tarder.

Au cours de l'Assemblée générale, tenue à Baden le 16 juin, le professeur I. Mariétan, de Sion, M. H. Noll, d'Allschwil, et le colonel H. de Reding, de Schwytz, ont été nommés membres d'honneur. La Commission consultative prévue au contrat entre la LSPN et la SHSN s'est réunie deux fois. La deuxième fois à Bex pour discuter de la réalisation pratique de l'inventaire des sites d'importance nationale et pour visiter le vallon de Nant menacé par le projet de place d'armes.

La Commission chargée d'établir l'inventaire des sites d'importance nationale a terminé ses travaux mais il est évident que cet inventaire n'est ni complet ni définitif; une nouvelle Commission a été constituée sous la présidence de M. H. Schmassmann, de Liestal, comme la première, pour continuer l'œuvre si excellemment commencée.

La vente de l'Ecu d'or a été un nouveau succès. La LSPN pourra disposer librement d'une somme de 140000 fr. La Ligue a reçu en outre 21 500 fr. comme part de la collecte en Suisse du World Wildlife Fund, et les dons et legs importants se sont élevés à environ 16 500 fr.

Ces recettes supplémentaires ont grandement facilité l'acquisition de quatre nouvelles réserves et l'accroissement de deux anciennes.

Sous l'excellente présidence du conseiller national J. Bächtold, heureusement secondé par le professeur W. Plattner, vice-président, grâce aussi au dévouement et à la compétence du docteur D. Burckhardt, secrétaire, les affaires de la Ligue progressent dans une heureuse atmosphère d'entente au Comité et au Conseil.

*E. Dottrens*

## 18. Kuratorium der «Georges-und-Antoine-Claraz-Schenkung»

Rechnungsjahr 1963. Im Bestand des Kuratoriums und der begünstigten Institute sind im Jahre 1963 keine Änderungen eingetreten.

Dem Vermögen auf 31. Dezember 1963 in der Höhe von Fr. 1 293 183.— stehen die folgenden Passiven gegenüber:

	Fr.
Robert-Koller-Reserve .....	167 317.86
Dispositionskonto .....	41 278.24
Den begünstigten Instituten zur Verfügung stehender Betrag .....	30 000.—
Nicht verbrauchte Anteile der begünstigten Institute .....	19 474.86
Stammvermögen .....	<u>1 035 112.04</u>
Total	<u>1 293 183.—</u>

Das Vermögen hat im Jahre 1963 um Fr. 16 901.31 abgenommen. Diese Abnahme ist zur Hauptsache auf die Abschreibungen bei den Obligationen zurückzuführen.

Im folgenden soll noch die Rechnung der begünstigten Institute dargestellt werden: